

DÉTENIR DES OISEAUX EN RESPECTANT LEURS BESOINS

ENCLOS ADAPTÉS ET AMÉNAGEMENT ADÉQUAT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV





IMPRESSUM

OFFICE FÉDÉRAL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES OSAV

Tél. +41 (0)58 463 30 33 courriel: info@blv.admin.ch
www.osav.admin.ch

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Tél. +41 (0)61 365 99 99 courriel: sts@tierschutz.com
www.protection-animaux.com

ÉDITEUR

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne

Protection suisse des animaux PSA
Dornacherstrasse 101
Case postale
4018 Bâle

CONCEPTION GRAPHIQUE

Polyconsult AG, Berne

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

[dan.schaefer](http://dan.schaefer.ch) | BNN.ch

DISTRIBUTION

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

Numéro de commande: 341.417.F

Avril 2017

TABLE DES MATIÈRES

**UN ENCLOS POUR MON ANIMAL
DE COMPAGNIE** 4

**COMMENT RECONNAÎTRE
LES OFFRES SÉRIEUSES** 5

MANIÈRES EXEMPLAIRES DE DÉTENIR DES

- PERRUCHES ONDULÉES** 6
- INSÉPARABLES** 8
- PERRUCHES CALLOPSITTES** 10
- CANARIS** 12
- POULES** 14



Vous trouverez davantage d'informations sur la détention respectueuse des animaux de compagnie et sur les enclos sur www.osav.admin.ch et www.protection-animaux.com

UN ENCLOS POUR MON ANIMAL DE COMPAGNIE

Cette brochure s'adresse à tous ceux qui envisagent ou qui ont peut-être déjà décidé d'acheter des oiseaux. L'observation de ces animaux peut procurer beaucoup de joie. Mais pour qu'ils puissent se sentir bien et exprimer les comportements propres à leur espèce, il leur faut un enclos adapté. Or quiconque est déjà entré dans un magasin d'articles pour animaux sait qu'il n'est pas si facile de trouver le bon.

Les espèces d'animaux de compagnie détenues en Suisse sont nombreuses et variées, et l'éventail d'enclos qui leur sont destinés est encore plus large. Cette brochure vise à vous donner des idées et à vous aider à choisir un enclos. De plus, elle vous fournit des informations sur des modèles d'enclos qui répondent aux besoins des oiseaux et sur leur aménagement intérieur.

Les dispositions de la loi sur la protection des animaux de 2005 et celles de l'ordonnance sur la protection des animaux de 2008 s'appliquent non seulement aux animaux de rente et aux animaux d'expérience mais aussi aux oiseaux. Les prescriptions légales n'exigent toutefois que

le strict minimum, défini sur la base d'un compromis sociopolitique. Pour offrir à vos animaux des conditions de vie leur permettant d'exprimer leurs comportements naturels, nous vous recommandons d'opter pour des enclos plus grands et plus diversifiés que ceux prescrits par la législation.

La palette de produits proposés est très riche, surtout sur Internet. Gardez à l'esprit que le premier enclos vu sur la Toile ne sera pas forcément adapté à votre animal. N'oubliez pas non plus que la taille n'est pas le seul critère de choix. Certaines espèces aiment par exemple grimper et/ou ronger: il faudra alors opter pour une installation leur en offrant la

possibilité. Un grand nombre d'occupations et de distractions augmentent en outre le bien-être des oiseaux. Il est très important de se pencher sur les besoins de l'espèce choisie avant d'acheter un enclos. Le cas échéant, il conviendra d'envisager une fabrication spécifique sur mesure. Prenez donc le temps nécessaire, car il est essentiel que l'achat d'un enclos, tout comme celui d'un animal, ne soit pas une décision prise à la hâte.

COMMENT RECONNAÎTRE LES OFFRES SÉRIEUSES

Un grand nombre d'enclos de taille inférieure aux dimensions minimales de l'ordonnance sur la protection des animaux sont proposés, notamment sur Internet. Souvent, les espèces auxquelles les cages sont destinées ne sont même pas mentionnées ou, dans le cas contraire, il n'est pas rare que l'indication s'avère insuffisante ; par exemple, les cages à oiseaux sont souvent déclarées comme « adaptées à tous les types d'oiseaux exotiques », bien qu'elles ne soient conformes à la loi que pour des espèces de petite taille. La désignation « XL », par exemple, ne garantit en rien que l'enclos offre réellement des dimensions respectueuses des besoins des animaux. N'oubliez donc pas : quiconque détient son animal dans un espace trop petit – même par ignorance – enfreint la loi.

Achetez des enclos spacieux, car vos animaux y passeront leur vie entière. Cela ne signifie pas pour autant que vous ne devez pas laisser votre animal voler en liberté. Tout battement d'ailes supplémentaire dans une pièce sécurisée est toujours enrichissant pour l'oiseau.

Avant l'achat, informez-vous des besoins de l'espèce que vous envisagez d'acquérir et gardez un œil critique lors du choix de l'enclos.

MAGASINS D'ARTICLES POUR ANIMAUX, CONSTRUCTEURS DE VOLIÈRES ET IMPORTATEURS

- Leur site Internet présente les coordonnées complètes du vendeur (nom, adresse, numéro de téléphone, e-mail).
- Les dimensions complètes de l'enclos (longueur × largeur × hauteur, dimen-

sions intérieures, données complètes en cas de hauteurs différentes) sont indiquées.

- L'enclos respecte les dimensions légales minimales et il mentionne les espèces auxquelles il est destiné et le nombre d'animaux qu'il peut héberger.
- Les cages de transport sont identifiables comme telles.
- Le fournisseur est compétent et propose des enclos spacieux.
- Le fournisseur renvoie aux dispositions légales oralement ou par écrit.
- Il ne doit pas y avoir d'offre d'enclos ni d'aménagements qui ne soient pas adaptés aux animaux (cages à oiseaux rondes, systèmes de tubes en plastique pour hamsters, roues minuscules).
- Le vendeur informe l'acheteur des besoins des différentes espèces animales et il est à même de le conseiller de façon compétente.

PLATEFORMES INTERNET

- Les coordonnées du vendeur (entreprise, nom, numéro de téléphone, adresse) sont mentionnées ou communiquées intégralement sur demande.
- Les dimensions complètes de l'enclos (longueur × largeur × hauteur, dimensions intérieures, données complètes en cas de hauteurs différentes) sont indiquées ou communiquées immédiatement sur demande.
- L'usage est mentionné.
- L'état de l'enclos est indiqué (neuf, état neuf, usagé, éventuels défauts et décorations).
- Il ne doit pas y avoir d'offre d'enclos ni d'aménagements intérieurs qui ne soient pas adaptés aux animaux (cages à oiseaux rondes, systèmes de tubes en plastique pour hamsters, roues minuscules, racks d'élevage pour reptiles).



**LES PERRUCHES
ONDULÉES ONT
BESOIN DE VOLIÈRES
SPACIEUSES**



ENCLOS POUR PERRUCHES ONDULÉES

7

Les perruches ondulées étant des animaux sociables, il est interdit d'en détenir qu'une seule. Étant donné qu'elles vivent en groupe à l'état sauvage, il est recommandé d'en détenir au moins quatre. Les perruches ondulées sont de grandes voyageuses : il leur faut donc des volières spacieuses. Les cages hautes et étroites ne sont pas adaptées. Comme tous les psittacidés, les perruches ondulées sont intelligentes et ont besoin d'occupation, qui leur sera procurée par du matériel à ronger, des jouets, divers aliments pour animaux et un bassin d'eau.

DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR UNE DÉTENTION DE PERRUCHES ONDULÉES RESPECTUEUSE DE LEURS BESOINS

- Surface de base pour 2 à 6 perruches ondulées : au moins 2 m².
- Hauteur : 2 m.

TYPE D'ENCLOS

- Grande volière achetée dans un magasin d'articles pour animaux ou construite sur mesure.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOLIÈRE CONFORME AUX BESOINS DES PERRUCHES ONDULÉES

- Diverses branches permettant de se percher, d'épaisseurs et d'orientations variées ; une partie des branches doit être souple.
- Branches naturelles permettant aux animaux de ronger et de grimper.
- Possibilités de se baigner.
- Sable convenant à son absorption par les oiseaux (grit).
- Branches fraîches de noisetier, d'aulne, d'érable, de saule ou d'arbres fruitiers non traités, garnies de feuillage ou de bourgeons permettant de se cacher, de se nourrir et de s'occuper.
- Os de seiche ou pierres calcaires suspendus servant de sources de calcium et permettant d'aiguiser le bec.
- Eau et aliments adaptés à l'espèce (mélange de graines pour les perruches ondulées, aliments frais).

EXIGENCES LÉGALES MINIMALES

Les exigences légales minimales relatives à la détention de perruches ondulées sont fixées dans l'ordonnance sur la protection des animaux, tableau 2 à l'annexe 2.

- Détention individuelle interdite.
- Surface minimale pour 2 à 4 perruches ondulées : 0,24 m², 0,12 m³ de volume (p. ex. cage de 60 cm de long, 40 cm de large et 50 cm de haut).
- Surface minimale pour plus de 4 perruches ondulées : 0,05 m² par animal supplémentaire.
- Enclos d'une surface de moins de 2 m² : rapport entre la longueur et la largeur, rapporté à la surface minimale, max. 2:1.
- Possibilités de se baigner, perchoirs flexibles de différentes épaisseurs et de différentes orientations, sable convenant à son absorption.



**PROPOSER DIFFÉRENTES
BRANCHES FLEXIBLES**

ENCLOS POUR INSÉPARABLES

Les inséparables étant des animaux très sociables, il est interdit d'en détenir qu'un seul. Ils doivent être gardés au moins par deux, et dans l'idéal en groupe. De nombreuses cages à oiseaux provenant de magasins zoologiques et de prestataires sur Internet sont trop petites pour garantir une détention conforme aux besoins des inséparables. Afin que les oiseaux puissent au moins voler sur de courtes distances et également suffisamment grimper, il leur faut une volière spacieuse ou une chambre aménagée spécialement pour les oiseaux. Les inséparables peuvent être assez bruyants.

DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR UNE DÉTENTION D'INSÉPARABLES RESPECTUEUSE DE LEURS BESOINS

- Surface de base pour 2 à 6 inséparables: au moins 2 m².
- Hauteur: 2 m.

TYPE D'ENCLOS

- Grande volière achetée dans un magasin d'articles pour animaux ou construite sur mesure.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOLIÈRE CONFORME AUX BESOINS DES INSÉPARABLES

- Diverses branches permettant de se percher, d'épaisseurs et d'orientations variées; une partie des branches doit être souple.
- Branches naturelles permettant aux animaux de ronger et de grimper.
- Possibilités de se baigner.
- Sable convenant à son absorption par les oiseaux (grit).
- Branches fraîches de noisetier, d'aulne, d'érable, de saule ou d'arbres fruitiers non traités, garnies de feuillage ou de bourgeons, permettant de se cacher, de se nourrir et de s'occuper.
- Os de seiche ou pierres calcaires suspendus servant de sources de calcium et permettant d'aiguiser le bec.
- Eau et aliments adaptés à l'espèce (mélange de graines pour inséparables, aliments frais).

EXIGENCES LÉGALES MINIMALES

Les exigences légales minimales relatives à la détention d'inséparables sont fixées dans l'ordonnance sur la protection des animaux, tableau 2 à l'annexe 2.

- Détention individuelle interdite.
- Surface minimale pour 2 à 4 inséparables: 0,24 m²; 0,12 m³ de volume (p. ex. cage de 60 cm de long, 40 cm de large et 50 cm de haut).
- Surface minimale pour plus de 4 inséparables: 0,05 m² par animal supplémentaire.
- Enclos d'une surface de moins de 2 m²: rapport entre la longueur et la largeur, rapporté à la surface minimale, max. 2:1.
- Possibilités de se baigner, perchoirs flexibles de différentes épaisseurs et de différentes orientations, sable convenant à son absorption.



**UN AMÉNAGEMENT
INTÉRIEUR VARIÉ EST
ESSENTIEL**

ENCLOS POUR PERRUCHES CALLOPSITTES

Les perruches callopsittes sont des oiseaux très actifs. Elles adorent voler, activité qu'elles pratiquent avec vivacité et adresse. Aussi faut-il impérativement les détenir dans une volière spacieuse ou une chambre aménagée spécialement pour les oiseaux. De nombreuses cages à oiseaux provenant de magasins zoologiques et de prestataires sur Internet sont bien trop petites pour garantir une détention conforme à leurs besoins. Quant aux volières hautes et étroites, elles sont inappropriées, car les oiseaux ont besoin d'espace horizontal pour voler. Les perruches callopsittes étant des animaux très sociables, il est interdit de n'en détenir qu'une seule.

DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR UNE DÉTENTION DE PERRUCHES CALLOPSITTES RESPECTUEUSE DE LEURS BESOINS

- Surface de base pour 2 à 4 perruches callopsittes: au moins 2 m².
- Hauteur: 2 m.

TYPE D'ENCLOS

- Grande volière achetée dans un magasin d'articles pour animaux ou construite sur mesure.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOLIÈRE CONFORME AUX BESOINS DES PERRUCHES CALLOPSITTES

- Diverses branches permettant de se percher, d'épaisseurs et d'orientations variées; une partie des branches doit être souple.
- Branches naturelles permettant aux animaux de ronger et de grimper.
- Possibilités de se baigner.
- Sable convenant à son absorption par les oiseaux (grit).
- Branches fraîches de noisetier, d'aulne, d'érable, de saule ou d'arbres fruitiers non traités, garnies de feuillage ou de bourgeons, permettant de se cacher, de se nourrir et de s'occuper.
- Os de seiche ou pierres calcaires suspendus servant de sources de calcium et permettant d'aiguiser le bec.
- Eau et aliments adaptés à l'espèce (mélange de graines pour perruches callopsittes, aliments frais).

EXIGENCES LÉGALES MINIMALES

Les exigences légales minimales relatives à la détention de perruches callopsittes sont fixées dans l'ordonnance sur la protection des animaux, tableau 2 à l'annexe 2.

- Détention individuelle interdite.
- Surface minimale pour 2 à 5 perruches callopsittes: 0,5 m² de surface, 0,3 m³ de volume (p. ex. cage de 100 cm de long, 50 cm de large et 60 cm de haut).
- Surface minimale pour plus de 4 perruches callopsittes: 0,05 m² par animal supplémentaire.
- Enclos d'une surface de moins de 2 m²: rapport entre la longueur et la largeur, rapporté à la surface minimale, max. 2:1.
- Possibilités de se baigner, perchoirs flexibles de différentes épaisseurs et de différentes orientations, sable convenant à son absorption.



**PROPOSER DES BRANCHES
NATURELLES ET SOUPLES**

ENCLOS POUR CANARIS

Les canaris étant des animaux sociables, il est interdit d'en détenir qu'un seul. Ces oiseaux ont besoin de suffisamment de place pour voler et de possibilités pour se cacher. De ce fait, la volière pour canaris doit contenir suffisamment de branches naturelles, de perchoirs souples ou de cordes d'épaisseurs et d'orientations variées, qui leur fournissent plusieurs cachettes. Au moins un tiers de la volière doit permettre aux canaris de voler.

DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR UNE DÉTENTION DE CANARIS RESPECTUEUSE DE LEURS BESOINS

- Surface de base pour 2 à 6 canaris : au moins 2 m².
- Hauteur : 2 m.

TYPE D'ENCLOS

- Grande volière achetée dans un magasin d'articles pour animaux ou construite sur mesure.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOLIÈRE

- Diverses branches permettant de se percher, d'épaisseurs et d'orientations variées ; une partie des branches doit être souple.
- Possibilités de se baigner.
- Sable convenant à son absorption par les oiseaux (grit).
- Branches fraîches de noisetier, d'aulne, d'érable, de saule ou d'arbres fruitiers non traités, garnies de feuillage ou de bourgeons permettant de se cacher, de se nourrir et de s'occuper.
- Os de seiche ou pierres calcaires suspendus servant de sources de calcium et permettant d'aiguiser le bec.
- Eau et aliments adaptés à l'espèce (mélange de graines pour canaris, aliments frais).

EXIGENCES LÉGALES MINIMALES

Les exigences légales minimales relatives à la détention de canaris sont fixées dans l'ordonnance sur la protection des animaux, tableau 2 à l'annexe 2.

- Détention individuelle interdite.
- Surface minimale pour 2 à 4 canaris : 0,24 m² de surface, 0,12 m³ de volume (p. ex. cage de 60 cm de long, 40 cm de large et 50 cm de haut).
- Surface minimale pour plus de 4 canaris : 0,05 m² par animal supplémentaire.
- Enclos d'une surface de moins de 2 m² : rapport entre la longueur et la largeur, rapporté à la surface minimale, max. 2:1.
- Possibilités de se baigner, perchoirs flexibles de différentes épaisseurs et de différentes orientations, sable convenant à son absorption.



**L'ESSENTIEL :
UN POULLAILLER, UNE AIRE DE
SORTIE COUVERTE ET UN PRÉ**



ENCLOS POUR LES POULES

Les poules étant des animaux sociables, il est interdit d'en détenir qu'une seule. Elles doivent être détenues de manière à pouvoir exprimer leurs différents comportements naturels : chercher leur nourriture, gratter, picorer, prendre des bains de sable et dormir sur des perchoirs surélevés. Pour pondre leurs œufs, elles ont besoin de nids adaptés. Les poules privilégient les poulaillers agréablement tempérés et bien aérés.

DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR UNE DÉTENTION DE POULES RESPECTUEUSE DE LEURS BESOINS

- Surface de base du poulailler pour 2 à 6 poules : au moins 2 m², aire de sortie structurée d'au moins 20 m² en sus.
- Hauteur intérieure : env. 1,5 m.
- L'essentiel est que le poulailler soit suffisamment spacieux pour contenir tout l'aménagement intérieur nécessaire, que ce dernier puisse être atteint et exploité aisément par les poules, et qu'il soit simple d'utilisation et facile à nettoyer.

TYPE D'ENCLOS

- Enclos de plein air doté d'un poulailler et d'un pré.

CARACTÉRISTIQUES D'UN ENCLOS CONFORME AUX BESOINS DES POULES

- Au moins deux perchoirs installés à des hauteurs différentes à l'intérieur du poulailler.
- Espace aérien suffisant pour permettre des vols sur de courtes distances.
- Litière sèche et meuble sur le sol du poulailler pour picorer et gratter.
- Possibilité de prendre un bain de sable.
- Nids pourvus de litière et fermés sur au moins trois côtés.
- Poulailler éclairé par la lumière du jour et doté d'une bonne aération.
- Eau et aliments adaptés aux besoins de l'espèce (aliment unique pour poules, grains, aliments frais).
- Diverses aires de sortie pouvant être utilisées en alternance, couvertes d'herbe et offrant des cachettes.

La détention de volailles doit être enregistrée auprès du service cantonal de coordination (selon les cantons, c'est soit le service vétérinaire, soit le service agricole). Cette obligation concerne également les élevages à titre d'activité de loisir.

EXIGENCES LÉGALES MINIMALES

Les exigences légales minimales relatives à la détention de poules sont fixées dans l'ordonnance sur la protection des animaux, tableau 9 à l'annexe 1. Il convient de noter que ces prescriptions ont été rédigées à l'époque pour les poules détenues en tant qu'animaux de rente. Pour les poules détenues à des fins de loisirs, il faut leur fournir davantage d'espace.

- Détention individuelle interdite.
- Surface minimale : 1 m² pour 7 poules de moins de 2 kg ou pour 6 poules de plus de 2 kg.
- Perchoirs installés à diverses hauteurs, à 50 cm du sol au minimum. Pour chaque poule, une largeur de perchoir de 14 cm au minimum et une hauteur libre de 50 cm au moins au-dessus de chaque perchoir.
- 1 nid pour 5 animaux, de préférence litière ou revêtement mou en plastique ou en caoutchouc.
- 20% de la superficie du poulailler doit être couverte de litière.
- Intensité d'éclairage minimale de 5 lux par le biais de la lumière du jour.

L'ESSENTIEL EN BREF

- ★ L'achat d'un enclos ne doit jamais être une décision prise à la hâte.
- ★ Penchez-vous sur la question de l'enclos avant d'acheter un animal.
- ★ Informez-vous sur les besoins de l'espèce que vous souhaitez acquérir afin d'assurer son bien-être.
- ★ Les enclos respectueux des besoins des animaux sont spacieux et offrent des possibilités d'occupation et de retrait.



Vous trouverez davantage d'informations sur la détention respectueuse des animaux de compagnie et sur les enclos sur www.osav.admin.ch et www.protection-animaux.com